



Enfant non avoué avant mariage

Par **cboyer**, le **23/11/2011** à **14:44**

Bonjour,

Nous sommes mariés depuis le 2 avril 2005 soit plus de 6 ans. Ma femme, Camerounaise de 31 ans, moi Français de naissance de 57 ans.

Après quatre ans de mariage, j'ai découvert par hasard que ma femme est mère d'une fillette née en 1999. J'ai eu du mal à accepter ce mensonge par omission. Nous avons mis deux ans pour réussir à la faire venir vivre avec nous. Elle est arrivée le 2 janvier 2011. Depuis cette venue notre couple est un enfer pour moi. Ma femme sort régulièrement un ou deux soir la semaine et le week-end sur deux ou elle ne travaille pas avec des amis!!!!

La petite me refuse à moitié et passe sont temps seule (télévision et internet...)

Bref, le fait qu'une épouse n'informe pas son mari qu'elle est mère d'un jeune enfant (6 ans à l'époque) avant de se marier, est il acceptable, j'ai l'impression de mettre fait blouser!

Merci par avance de vos réponses.

Par **cocotte1003**, le **23/11/2011** à **16:08**

Bonjour, quel st le problème juridique que vous souhaitez que nous vous aidions à résoudre ?
cordialement

Par **caramel**, le **23/11/2011** à **17:19**

Bonjour,

Je ne sais si vous vous êtes fait "blouser", mais en tous cas avec 26 ans de différence d'âge, votre femme peut aussi se poser la question ...

Il y a forcément plus d'une génération de décalage, vous deviez le savoir.